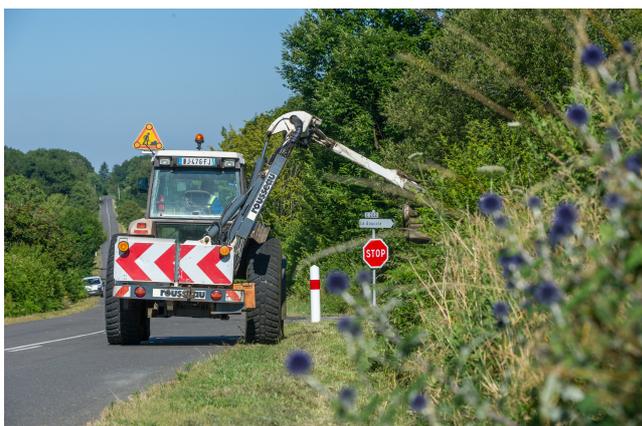


Département de la Haute-Vienne
COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 1ER MAI 2020

Fauchage des routes départementales : la campagne débute le 4 mai

L'opération de fauchage mécanique débute ce lundi sur les quelques 4 000 kilomètres du réseau routier départemental. Dans le contexte de crise sanitaire, le Département a adapté les modalités opérationnelles de cette campagne, pour maintenir ce service important tout en assurant la sécurité de ses agents. Les automobilistes sont appelés à la prudence.



Les équipes départementales seront à pied d'œuvre à partir de lundi, et chaque matin de 6h à 13h, pour mener cette première phase de la campagne de fauchage. Cette opération, dite "passe de sécurité", permet de couper, en une seule passe, l'herbe sur les accotements avant la belle saison et de dégager les carrefours.

En raison de la pandémie du Covid-19, les modalités d'intervention et les procédures de travail ont été adaptées (distance d'un mètre entre les deux agents dans un véhicule, séparation par une plaque de plexiglass, véhicules équipés afin que les agents puissent

se laver les mains, désinfection systématique des véhicules et des outils en fin de journée et/ou avant chaque changement d'équipe...). **La priorité étant donnée au respect des conditions sanitaires pour préserver la sécurité et la santé des agents départementaux, cette première campagne de fauchage durera exceptionnellement 3 à 4 semaines au lieu de 10 jours habituellement.**

A noter que l'opération débutera seulement le 11 mai sur le secteur d'Eymoutiers.

Les automobilistes sont invités à limiter leur vitesse à l'approche des zones de chantier, pour leur sécurité et celle des agents au travail.

Pour mémoire, l'enjeu de cette opération de fauchage est à la fois sécuritaire (améliorer les conditions de sécurité et de confort sur le réseau départemental) et économique (réduire le nombre de passages). Il est aussi environnemental : il permet de préserver la biodiversité. **C'est dans cet objectif que le Conseil départemental a banni les désherbants et autres produits phytosanitaires toxiques pour l'entretien des bords de routes départementales.**

Deux autres phases de fauchage sont à venir :

- La "passe d'entretien" sera réalisée à partir du mois de juin, selon la repousse de la végétation. Elle permet d'aller plus loin avec deux passes sur les accotements, le dégagement des panneaux de signalisation et des zones de visibilité.
- Enfin, le troisième mouvement, le débroussaillage complet jusqu'aux clôtures riveraines ne commence généralement qu'à partir du mois de septembre.

Contact presse :

Mégane Lépine
Service communication
05 44 00 12 41